

d'impôt sur le revenu. Ils commenceront à constater ces réductions de l'impôt sur le revenu des particuliers en vérifiant leurs déductions à la source et le montant de leur chèque de paye à compter du 1^{er} juillet 1988.

Les changements apportés à l'impôt sur le revenu des particuliers entraîneront une réduction d'une douzaine de milliards des recettes provenant de cette source sur les cinq prochaines années. Cette perte sera compensée par une hausse à peu près équivalente des impôts sur le revenu des sociétés et de la taxe de vente.

Par ailleurs, les économiquement faibles continueront de recevoir un crédit de 70 \$ par adulte et de 35 \$ par enfant sur les taxes de vente. Le crédit d'impôt pour les enfants est passé de 384 \$ par enfant en 1985 à 559 \$ en 1988.

En conclusion, lorsque nous sommes arrivés au pouvoir, nous avons promis de réduire le déficit. Nous l'avons fait chaque année depuis 1984. Nous avons promis de contrôler les dépenses du gouvernement et de rétablir la responsabilité financière. Les faits sont éloquentes. Nous avons promis par ailleurs une réforme fiscale simplifiant le régime fiscal et le rendant plus juste. Nous avons fait une partie du travail.

Le chef de l'opposition (M. Turner) a reproché à ce budget d'être conservateur. Je suis heureux qu'il ait dit cela parce que nous en avons assez des folles dépenses que faisaient les libéraux lorsqu'il était ministre des Finances et lorsque son gouvernement a endetté notre pays jusqu'au cou en jetant l'argent par les fenêtres. Je félicite le ministre des Finances (M. Wilson) ainsi que le premier ministre (M. Mulroney) pour leur sens des responsabilités dans le domaine économique. La responsabilité financière a refait son apparition sous le premier ministre actuel. Et ce n'est qu'un début.

Par conséquent, j'exhorte les Canadiens à examiner attentivement les faits. Je les exhorte à ne pas écouter toutes les attaques personnelles que les députés de l'opposition lancent contre les ministériels. Je leur demanderais de comparer les promesses que le gouvernement a faites à ses réalisations. Nous ne pouvons pas laisser les libéraux ni les socialistes prendre le pouvoir après les prochaines élections. Le pays et nos enfants ont désespérément besoin que le mandat du gouvernement actuel soit renouvelé, car nous pourrions alors poursuivre ce programme de responsabilité financière, de réduction du déficit et de création d'emplois pour permettre à notre pays d'atteindre son plein épanouissement.

M. Fretz: Je tiens à vous dire, monsieur le Président, la haute opinion que j'ai du discours réfléchi et instructif que vient de prononcer le député de Kitchener (M. Reimer). Le député a parlé du manque de responsabilité financière et de la folie des dépenses des libéraux qui a commencé quand l'actuel chef de l'opposition (M. Turner) a été nommé au ministère des Finances.

Le député de Kitchener voudrait-il me préciser de quelles années il s'agit? Je me souviens qu'il a parlé d'un excédent de 481 millions de dollars. En un déficit de combien s'est transformé cet excédent sous la direction, au Finances, de celui qui

Le budget—M. Reimer

est aujourd'hui chef de l'opposition? Je serais reconnaissant au député de me donner ces précisions.

M. Reimer: Pour répondre au député d'Erié (M. Fretz), je dirai que le chef de l'opposition a été ministre des Finances de 1972 à 1975. Comme j'ai tenté de le démontrer dans mon discours, quand le chef de l'opposition est devenu ministre des Finances, l'excédent était de 481 millions de dollars. Quand il a quitté ces fonctions, après trois ans et demi, le déficit était de 4 milliards de dollars. Voilà l'oeuvre de ce ministre des Finances.

Je trouve dures à digérer certaines de ses critiques contre les mesures que nous proposons. En fait, il est lui-même à l'origine du problème que nous avons aujourd'hui. Il devrait au moins le reconnaître et nous accorder le mérite d'avoir entrepris un programme de restrictions qui se poursuit maintenant depuis quatre ans de suite.

C'est une partie des faits que doit entendre la population canadienne au lieu des insinuations et des attaques constantes contre la réputation de divers ministres du gouvernement.

M. Harris: Je voudrais tout d'abord rectifier une affirmation que j'ai faite tout à l'heure. J'ai dit qu'au rythme où avance le pourcentage de revenu par habitant à Terre-Neuve par rapport à la moyenne nationale depuis la Confédération, il nous faudra 250 ans pour nous rattraper. Je me suis trompé. Cela prendrait 288 ans.

En 1949, avant la Confédération, le revenu gagné par habitant, à Terre-Neuve, correspondait à 48,8 p. 100 de la moyenne nationale. En novembre 1987, la proportion était de 55,5 p. 100. Il n'y a pas eu de progrès au cours de ces 38 années complètes. Ce progrès avait été réalisé en 1971; il n'y a donc pas eu de changement depuis. Avant la Confédération, l'écart entre le revenu gagné par habitant à Terre-Neuve et celui gagné au Canada s'était rétréci de 6,7 p. 100.

Voici ma question au député de Kitchener (M. Reimer) dont la circonscription et la province retirent tant de l'économie canadienne en ce moment. A Terre-Neuve, devons-nous attendre 288 ans avant d'atteindre le niveau de développement économique dont jouissent sa circonscription et d'autres de l'Ontario? Si oui, comment le député peut-il dire que ce budget et la politique budgétaire du gouvernement sont satisfaisants du point de vue du développement régional?

M. Reimer: Je m'arrête à ce que vient de dire le député de Saint-Jean-Est (M. Harris) et je me demande quel serait son commentaire sur le nombre de ces années vécues sous un régime libéral, tant au niveau provincial que fédéral.

M. Harris: Elles ont été trop nombreuses.

M. Reimer: Le député a raison de dire que, en Ontario et surtout dans le Sud de la province, la situation est extrêmement favorable. Mais les chiffres nationaux révèlent une chute spectaculaire du chômage. Il est vrai que la situation nationale s'améliore.